

QUEL MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL ?

Airbus :

Airbus : vers un champion industriel intégré plutôt qu'une coopération diplomatique

7/03/07
Journée UMP de
la Défense

De ce point de vue, Airbus doit être gérée comme une société industrielle à part entière et non pas comme une organisation diplomatique pour lesquelles j'ai le plus grand respect. Mais, pour construire des avions, il faut les meilleures compétences au meilleur endroit. Ce n'est pas simplement une question de partage entre les uns et les autres.

Je suis convaincu, qu'au-delà de la nécessaire préservation des compétences et des technologies clefs, la constitution de champions industriels européens véritablement intégrés est la condition primordiale d'une meilleure coordination des efforts de défense et d'équipement des armées à l'échelle de notre continent.

Energies :

Investissement massif dans la recherche et le développement des énergies renouvelables et des énergies nouvelles

9/11/06 (...) en investissant massivement dans la recherche et la développement des énergies renouvelables et des
Réunion de Saint énergies nouvelles.
Etienne

Mise en place d'une politique commune européenne de l'énergie

- Mise en place d'un interlocuteur européen unique pour les questions d'énergie

08/09/06 (...) nous n'avons pas su faire de l'énergie une véritable politique commune sur le modèle de la Politique
Discours de agricole commune. Or l'Union européenne doit parler d'une seule voix lorsqu'elle négocie avec ses grands
Bruxelles fournisseurs d'énergie comme la Russie. Elle doit de façon commune réduire sa dépendance aux
hydrocarbures. Elle doit de façon concertée investir dans les équipements de production et
d'interconnexion.

Environnement et transports :

Poursuite des recherches sur les OGM

18/10/06 Convention sur l'agriculture et le monde rural	<i>La société de la connaissance ne se fait pas contre l'agriculture. Elle est au contraire une promesse de nouveaux produits, plus sains, plus performants, moins polluants, dans tous les domaines de l'agriculture, depuis l'alimentation jusqu'à la chimie verte. Comme beaucoup de consommateurs et d'agriculteurs, je ne perçois pas, pour le moment, le service réellement rendu par les OGM qui sont mis en culture dans le monde. Je partage donc leurs réticences à ce que nous les utilisions. Je pense en revanche que nous devons poursuivre l'effort de recherche : en premier lieu, parce que c'est la condition de notre indépendance scientifique vis-à-vis de pays qui investissent massivement dans les OGM et qui pourraient être tentés plus tard de nous imposer leurs vues ; en second lieu, parce que rien ne permet d'exclure que les OGM permettent un jour des avancées spectaculaires.</i>
--	--

Création d'une taxe Cambridge européenne, qui prendrait en compte les coûts écologiques des importations

18/10/06 Convention sur l'agriculture et le monde rural	<i>(...) ou bien l'ensemble des pays du monde développé et émergent, soumet son agriculture au respect de normes environnementales et ses industries au respect de quotas d'émission de gaz à effet de serre, ou bien l'Europe, qui, elle, a institué ces normes et ces quotas, se reconnaîtra le droit de taxer les biens en provenance de pays qui ne font pas les mêmes efforts. (...) La taxe Cambridge permet de refléter dans le prix de chaque bien le coût environnemental de sa production et de son transport. Il est urgent de réfléchir à sa mise en place.</i>
+ 9/11/06 Réunion de Saint Etienne	<i>(...) Son produit serait intégralement affecté au budget de l'Union européenne, pour financer la recherche et l'innovation industrielle dans les énergies et les technologies propres.</i>

Création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement

28/02/07 Conférence de presse sur la politique internationale	<i>Il nous faudra aller plus loin et créer une « Organisation mondiale de l'environnement » (OME) dont le rôle sera de rationaliser les principes et les normes dans le domaine environnemental et de mutualiser les moyens aujourd'hui éparpillés entre les pays et les structures internationales. Lieu d'expertise et de négociation internationale, cette OME serait alors un interlocuteur crédible pour les autres organisations multilatérales. Elle pourra notamment faire contrepoids à l'OMC qui a tendance à négliger les problèmes environnementaux.</i>
---	--

Création d'une TVA écologique réduite pour les produits propres

31/01/07

J'ai proposé que tous les produits propres bénéficient d'une TVA à taux réduit pour être moins chers que les

Pacte écologique produits polluants

Politique industrielle

Mise en place d'une politique industrielle européenne

12/12/06

3^e conférence
internationale
des blogs

C'est pourquoi, je souhaite qu'à l'échelon européen, nous agissions par la recherche et par une politique industrielle pour retrouver et garder notre indépendance technologique.

Recherche

Poursuite de la recherche sur les OGM

18/10/06
Convention sur l'agriculture et le monde rural

La société de la connaissance ne se fait pas contre l'agriculture. Elle est au contraire une promesse de nouveaux produits, plus sains, plus performants, moins polluants, dans tous les domaines de l'agriculture, depuis l'alimentation jusqu'à la chimie verte.

Comme beaucoup de consommateurs et d'agriculteurs, je ne perçois pas, pour le moment, le service réellement rendu par les OGM qui sont mis en culture dans le monde. Je partage donc leurs réticences à ce que nous les utilisions. Je pense en revanche que nous devons poursuivre l'effort de recherche : en premier lieu, parce que c'est la condition de notre indépendance scientifique vis-à-vis de pays qui investissent massivement dans les OGM et qui pourraient être tentés plus tard de nous imposer leurs vues ; en second lieu, parce que rien ne permet d'exclure que les OGM permettent un jour des avancées spectaculaires.

3% du PIB consacrés à la recherche d'ici 2012

08/09/06
Discours de Bruxelles

A défaut de 2010, devenu inatteignable, il faut prévoir de porter notre effort de recherche et de développement à 3% du PIB d'ici 2012, soit 15 milliards d'euros supplémentaires dont 4 pour la puissance publique. Mais là encore ces moyens seront par construction toujours insuffisants, s'ils irriguent un système qui continue de pécher par ses faiblesses structurelles. C'est donc à une véritable transformation de l'organisation de notre système de recherche qu'il faut désormais procéder.

Proposition aux Etats-Unis d'une coopération de recherche sur les énergies nouvelles, avec mutualisation des moyens respectifs

28/02/07
Conférence de presse sur la politique internationale

Je pense tout particulièrement aux Etats-Unis, dont je souhaite qu'ils assument leur part de responsabilité dans le réchauffement climatique. L'Europe pourrait leur proposer une coopération dans la recherche sur les énergies du futur, en mutualisant nos moyens respectifs.

BCE :

Gouvernement économique de la zone euro

14/01/07 *Je ne veux pas laisser aux Américains le monopole d'un dollar roi. Il n'y a pas un pays au monde où la Banque
Congrès de Centrale ne dialogue pas avec le gouvernement. L'indépendance est une chose. Le refus du dialogue une autre.
l'UMP On ne peut pas continuer comme cela ! On ne peut pas continuer sans un gouvernement économique de la zone
euro.*

Modifier les statuts de la BCE

14/01/07 *On ne peut pas continuer à se préoccuper d'une inflation que la concurrence a fait disparaître sans se préoccuper
Congrès de du chômage, du pouvoir d'achat et de la croissance !
l'UMP*

PESC ET PESD ET FRONTIERES DE L'EUROPE

Défense

Renforcement de l'Europe de la défense

28/02/07
Conférence de presse sur la politique internationale

Mais l'Europe a des intérêts de sécurité qui lui sont propres et sa politique de défense doit aussi être celle de sa géographie, d'autant qu'elle n'est plus au centre des préoccupations stratégiques des Etats-Unis. Le renforcement de la défense européenne doit donc rester une priorité. Les Européens doivent désormais être plus autonomes dans la protection de leurs territoires et de leurs populations, de même que dans la défense de leurs intérêts fondamentaux sur la scène internationale.

Nécessité d'investissement général des Etats membres en matière de défense

28/02/07
Conférence de presse sur la politique internationale

(...) L'Europe peut difficilement s'envisager si seulement trois ou quatre membres de l'Union européenne sur vingt-sept, consentent à produire un effort de défense digne de ce nom. Je rappelle que le Royaume-Uni et la France représentent à eux seuls plus de 40% des budgets européens et que le cumul de ces derniers est deux fois et demi moins élevé que le budget du Pentagone. Nous devons donc faire preuve de pédagogie et de pragmatisme pour convaincre nos partenaires de faire davantage.

Renforcement de la coopération industrielle en matière de défense, par le biais de grands projets

28/02/07
Conférence de presse sur la politique internationale

(...) il est vital que les Etats européens puissent approfondir leur coopération dans le domaine de la défense. L'Agence européenne de la Défense doit être le point d'ancrage d'une meilleure coordination de nos efforts d'armement. Il faudra mutualiser nos équipements lorsque cela sera possible. La constitution d'un pool d'avions de transports A 400 M, commandés par la plupart des pays européens, pourrait constituer un précédent intéressant. (...) La défense européenne sera en outre d'autant plus dynamique que sa base industrielle sera consolidée grâce à des regroupements et des alliances, en particulier dans les domaines terrestre et naval. (...) L'Europe de la Défense se matérialisera aussi dans la conduite de grands projets dont l'ampleur dépasse les moyens de chacun de ses membres. L'exemple du système de navigation Galiléo montre que la coopération est possible dans le secteur spatial. Pourquoi ne pas la consolider en travaillant ensemble sur des systèmes européens de surveillance de l'espace ou d'alerte avancée en cas d'attaque

ballistique ?

Mutualisation des équipements de défense lorsque cela est possible

7/03/07
Journée UMP de la
Défense

Avec la mutualisation des équipements lorsque cela est possible. J'ai dit mes réserves sur le second porte-avions, en revanche, la constitution d'un pool d'avions de transport A 400 M, commandés par la plupart des pays européens, constituerait un premier pas intéressant. Et ce d'autant plus que c'est un moyen de soutenir l'activité d'EADS, premier pôle technologique de l'Europe et qui en a bien besoin.

Dynamiser la base industrielle de défense

7/03/07
Journée UMP de la
Défense

La défense européenne sera en outre d'autant plus crédible que sa base industrielle sera dynamisée, grâce à des regroupements et des alliances, en particulier dans les domaines terrestre et naval. Combien de programmes de coopération ont subi les contraintes artificielles du partage industriel sur des bases plus diplomatiques que rationnelles, conduisant à agréger compétences et incompétences ?

Conduite de grands projets

7/03/07
Journée UMP de la
Défense

L'Europe de la défense se matérialisera aussi dans la conduite de grands projets. Le système de navigation Galileo en est un. Pourquoi ne pas le consolider en travaillant ensemble sur des systèmes de surveillance de l'espace ou d'alerte avancée ?

Réflexion européenne sur le bouclier anti-missile américain

7/03/07
Journée UMP de la
Défense

Il est préoccupant de ne pas réfléchir à un positionnement collectif des Européens vis-à-vis du système de défense anti-missile que les Etats-Unis sont en train de mettre en place. Je ne vois pas comment on peut dire que c'est simplement le problème de la Tchéquie ou de la Pologne et que ce n'est pas du tout celui de l'Europe, sauf à renoncer à toute ambition d'une politique européenne de la défense.

Extension de la garantie nucléaire à l'UE

28/02/07
Conférence de
presse sur la
politique
internationale

(...)la protection de nos intérêts vitaux est désormais intimement liée à la protection des intérêts de sécurité de nos voisins et amis. (...) La garantie nucléaire peut donc à mon sens s'étendre au-delà de nos frontières et bénéficier à nos voisins européens.

Frontières de l'Europe

Approfondissement préalable à tout élargissement, qui implique la définition des frontières

08/09/06

Discours de

Bruxelles

Il ne faut plus procéder à de nouveaux élargissements tant que de nouvelles institutions n'auront pas été adoptées.

Méditerranée

Création d'une Union méditerranéenne

07/02/07
Discours de Toulon

(...) prendre l'initiative avec le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce et Chypre, d'une Union Méditerranéenne comme elle prit jadis l'initiative de construire l'Union européenne. Cette Union Méditerranéenne aura vocation à travailler étroitement avec l'Union Européenne. Elle aura vocation un jour à avoir avec elle des institutions communes parce que la Méditerranée et l'Europe auront pris conscience que leurs destins sont liés.

Intégration de la Turquie dans cette Union, non cumulable avec l'adhésion à l'UE

07/02/07
Discours de Toulon

C'est dans la perspective de cette Union Méditerranéenne qu'il nous faut envisager les relations de l'Europe et de la Turquie. Car l'Europe ne peut pas s'étendre indéfiniment. L'Europe si elle veut avoir une identité doit avoir des frontières et donc des limites. L'Europe si elle veut avoir une puissance ne peut pas se diluer sans cesse. L'Europe si elle veut pouvoir fonctionner ne peut pas s'élargir sans arrêt. La Turquie n'a pas sa place dans l'Union Européenne parce qu'elle n'est pas un pays européen. Mais la Turquie est un grand pays méditerranéen avec lequel l'Europe méditerranéenne peut faire avancer l'unité de la Méditerranée. C'est la grande ambition commune que je veux proposer à la Turquie.

C'est dans la perspective de cette Union Méditerranéenne qu'il nous faut repenser ce qu'on appelait jadis la politique arabe de la France,

C'est dans la perspective de cette Union Méditerranéenne qu'il nous faut approcher le problème de la paix au Moyen-Orient et chercher une issue au conflit israélo-palestinien.

Création d'un Conseil de la Méditerranée

07/02/07
Discours de Toulon

L'union de la Méditerranée pourrait s'organiser autour d'une rencontre périodique de ses chefs d'Etats et de gouvernements comme les grands pays industrialisés ont leur G8. Elle aurait un Conseil de la Méditerranée comme l'Europe a le Conseil de l'Europe.

Un système de sécurité collective lui permettrait de garantir la paix autrement que par la course aux armements et l'intimidation.

Coopération intégrée contre le crime organisé et espace judiciaire commun

07/02/07

Discours de Toulon

L'écologie pourrait constituer le deuxième pilier des politiques communes à tous les pays méditerranéens. (...) Je propose que nous commençons par la dépollution de la Méditerranée que nous ne pouvons accomplir que tous ensemble parce qu'il ne sert à rien que les uns ne polluent plus si les autres se mettent à polluer de plus belle. (...) Le co-développement c'est le troisième pilier sur lequel pourrait reposer une Union Méditerranéenne. (...) Le quatrième pilier de l'Union pourrait consister dans la mise en place d'une coopération intégrée pour lutter ensemble contre la corruption, le crime organisé et le terrorisme adossée à un espace judiciaire commun.

PESC

Partenariat privilégié

08/09/06 Discours de Bruxelles	<i>Pour ces pays de l'espace euro-asiatique et méditerranéen, la première de nos démarches doit être d'établir un partenariat privilégié avec eux. Nous devons travailler avec eux dans le respect de nos intérêts respectifs, mais sans concession sur nos valeurs. Ceux qui voudront entrer dans cette zone de prospérité, potentiellement forte de près de 800 millions de consommateurs, devront selon moi reprendre à l'identique toutes les règles communautaires relatives au Marché intérieur. Mais nous devons aller plus loin et proposer aux partenaires privilégiés de participer à certaines politiques européennes, afin que l'Union favorise leur développement économique et social. Enfin nous pourrions engager des coopérations élargies sur certains programmes de recherche ou en matière d'éducation. Le programme Erasmus a 20 ans. C'est un très grand succès de l'Union européenne. Nous l'avons élargi aux étudiants des Etats tiers, à travers le programme Erasmus mundus, mais de manière trop limitée. Je souhaite que nous investissions massivement dans ce programme. Il y va de notre croissance potentielle à long terme comme de la leur. Mais au-delà du marché commun économique, il y a la perspective de nouer des accords de défense qui nous permettront de bâtir une sécurité collective.</i>
--------------------------------------	--

Création du Ministère européen des Affaires étrangères

Adoption préalable de position commune avant tout engagement international

28/02/07 Conférence de presse sur la politique internationale	<i>(...) la création d'un ministère européen des Affaires étrangères ; ainsi sur la convocation du Président du Conseil européen ou du Ministre des Affaires étrangères de l'Union, lors de chaque crise internationale, les Européens se (...)prononceront sur un projet de position européenne avant de sde prendre parti sur les suggestions des autres. (..) Le Ministre des Affaires étrangères européen, placé sous le contrôle politique des gouvernements, pourra de même coordonner de manière efficace nos moyens diplomatiques, budgétaires et, le cas échéant, militaires.</i>
---	--

Doter l'Union européenne de la personnalité juridique

08/09/06 Discours de Bruxelles	<i>- Enfin, le fait de doter l'Union de la personnalité juridique lui permettra d'adhérer et de siéger en tant qu'ensemble politique dans un certain nombre d'organisations.</i>
--------------------------------------	--

INSTITUTIONS

Budget

Réforme du budget européen et des ressources propres, dans le respect de la souveraineté fiscale des Etats

08/09/06
Discours de
Bruxelles

L'accord obtenu en décembre 2005 sur le budget européen pour les années 2007-2013 prévoit une clause de rendez-vous en 2008-2009. Nous devons saisir cette occasion pour procéder à une réforme ambitieuse du budget européen. Le système actuel fait supporter les dépenses européennes par les budgets nationaux. Il est illogique, injuste, insupportable pour les pays contributeurs nets et incompréhensible pour les citoyens. Les dépenses européennes doivent être financées par des ressources européennes, de la même manière que des impôts locaux financent les dépenses locales. (...) - Le respect de la souveraineté fiscale des Etats - ce sont eux qui doivent garder le pouvoir de décider de créer ou d'affecter un impôt.

Pression fiscale constante inscrite dans le Traité

08/09/06
Discours de
Bruxelles

- Et le principe de constance: l'Europe se construit à pression fiscale constante, à dépense publique constante, à frais généraux constants. Ce n'est pas parce qu'une tâche est transférée au niveau européen qu'elle doit coûter plus cher au contribuable, au contraire. La Cour des Comptes européenne et ses homologues nationales ont les moyens techniques de vérifier le respect d'un tel principe, qui devrait à mon sens être inscrit dans le traité.

Inscription dans les budgets nationaux de la part affectable à l'application des politiques européennes

08/09/06
Discours de
Bruxelles

Aussi, à côté du budget communautaire, partie visible de l'iceberg, il me semble nécessaire d'établir chaque année un tableau financier dans lequel chaque Etat inscrirait les crédits qu'il est prêt à affecter, sur son budget national, à l'application des politiques européennes : ce serait en quelque sorte un "budget-bis", partie immergée, mais sans doute bien plus volumineuse, que la partie visible.

Constitution

Réunion d'une Convention après les élections de 2009

08/09/06
Discours de
Bruxelles

Cette nécessité appelle un grand débat démocratique et non un exercice purement diplomatique. (...) Pourquoi ne pas imaginer une grande Convention, dont les membres seraient désignés après un vrai débat démocratique, notamment devant les parlements nationaux et dont le mandat serait très large? Elle pourrait se réunir après les élections européennes de 2009 : ainsi la campagne européenne serait-elle l'occasion d'un véritable débat de fond sur l'avenir de l'Union, et les représentants au Parlement européen disposeraient-ils de ce fait d'un mandat démocratique clair.

Extension de la majorité qualifiée et de la codécision

Reprise des stipulations du Traité relatives aux modalités de la majorité qualifiée

08/09/06
Discours de
Bruxelles

- Le mini traité devrait reprendre les stipulations relatives à l'extension de la majorité qualifiée et de la codécision, notamment en matière judiciaire et pénale si nous ne pouvons pas le décider dès maintenant, mais aussi.
- Il devrait reprendre les stipulations relatives aux modalités de la majorité qualifiée, notamment la règle de la double majorité

Election du Président de la Commission par le Parlement

Création de l'alerte précoce

08/09/06
Discours de
Bruxelles

- Il devrait reprendre les stipulations relatives au partage du pouvoir législatif entre Parlement et Conseil et à l'élection du Président de la Commission par le Parlement
- il nous faut contrôler le respect du principe de subsidiarité, c'est-à-dire cette règle simple : l'Union n'a vocation à agir que lorsque son action est plus efficace, plus appropriée, que celle des Etats membres. Le respect de la subsidiarité, c'est l'Europe là où il le faut, autant qu'il le faut mais pas plus qu'il ne faut. Pour cela, le renforcement du rôle des parlements nationaux grâce à la procédure dite de l'« alerte précoce » doit figurer dans le "mini-traité".

Présidence stable du Conseil

08/09/06
Discours de
Bruxelles

- la question de la présidence stable du Conseil européen me semble aujourd'hui ne plus faire débat non plus. Tout le monde reconnaît qu'elle favoriserait des actions de plus long terme, avec un plus grand suivi.

Relancer par les coopérations renforcées

08/09/06
Discours de
Bruxelles

Bien sûr, j'ai une claire conscience que modifier les règles de décision ne suffira pas à relancer le projet européen. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un nouveau moteur. Nous avons besoin que ceux qui veulent avancer prennent leurs responsabilités. Je crois à l'utilité des groupes à géométrie variable en fonction des sujets. (...) La nouvelle Europe doit partir des faits et des réalités pour les organiser, et non chercher à imposer un schéma artificiel qui ne convient à aucun Etat. Là est la révolution, la rupture. A partir de là, la notion d'avant-garde ouverte, de groupes ad hoc qui rassembleraient les Etats les plus concernés par un problème en particulier devient une évidence. A ces Etats d'explorer de nouvelles solidarités, tout en laissant ouverte la possibilité aux autres membres de les rejoindre ; à eux même de trouver les formes juridiques pour étayer leurs actions communes.

Confier la composition de la Commission à son président, sous condition d'approbation du Parlement et du Conseil

08/09/06
Discours de
Bruxelles

(...) arriver à équilibrer le souhait compréhensible de certains Etats membres d'être assurés d'avoir un compatriote au sein du collège des commissaires, avec la nécessité de donner à la Commission une cohérence suffisante pour fonctionner efficacement.

(...) avoir l'audace de réfléchir à une sorte de « saut conceptuel », consistant à confier la composition de la Commission à son président ? Il a la confiance du Conseil européen et du Parlement, qui l'ont désigné conjointement en fonction du résultat des élections européennes. Il pourrait constituer son équipe librement, à charge pour lui d'obtenir in fine l'approbation du Parlement et du Conseil. Après tout, c'est sur cette logique que sont constitués les gouvernements nationaux. Naturellement, le président désigné de la Commission devrait consulter les gouvernements nationaux et respecter les équilibres qui sont à la base de l'Union, notamment entre les Etats membres, entre les familles politiques. Mais, in fine, le choix serait de sa responsabilité. Ainsi la Commission pourrait fonctionner comme une véritable équipe autour de son président, et la question de sa composition ne serait pas réglée une fois pour toutes dans l'abstrait mais en fonction des rapports de forces politiques qui s'imposeront après chaque renouvellement.

Changer la règle de l'unanimité pour une majorité « super qualifiée »

08/09/06 (...)il nous faut changer la règle de l'unanimité en Europe.(...) A Berlin, j'avais évoqué la création d'un
Discours de mécanisme de majorité « super-qualifiée », qui exigerait par exemple 70 ou 80% des votes pour qu'une
Bruxelles décision soit adoptée.(...)

Reprise des dispositions relatives aux coopérations renforcées et au droit d'initiative citoyenne

08/09/06 - Deux autres séries de mesures ont fait l'objet d'un véritable consensus. Ce sont d'abord toutes celles qui
Discours de concernent la démocratie participative au sein de l'Union, et plus particulièrement le droit d'initiative
Bruxelles citoyenne, c'est-à-dire la possibilité donnée à un million de citoyens de demander à la Commission de faire
des propositions dans tel ou tel domaine. Ce sont ensuite celles qui consacrent les coopérations renforcées.

Immigration

Adoption d'un Pacte européen sur l'immigration

11/12/06

Conférence de
presse de Paris sur
l'immigration

L'effort accompli au niveau national n'a de sens que s'il est poursuivi à l'échelle de l'Europe. (...) toute décision prise par un Etat membre a des répercussions chez ses voisins. C'est pourquoi j'ai demandé à mes collègues ministres de l'Intérieur des six grands pays de l'Union européenne (...) l'adoption d'un Pacte européen sur l'immigration. (...) Il est essentiel de fonder une politique européenne de l'immigration sur une démarche volontaire des Etats et sur quelques grands principes communs : le refus des régularisations massives ; la mise en place d'une frontière extérieure efficace et fiable ; une règle commune d'asile et de regroupement familial ; le principe d'éloignement des migrants clandestins et d'expulsion des étrangers délinquants sauf protections particulières.
